

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Wolters Kluwer s'engage pour le marché du droit en ligne

24 janvier 2017 - En signant le 20 janvier la « Charte Ethique pour un marché du droit en ligne et ses acteurs » rédigée par les Associations ADIJ et Open Law, Wolters Kluwer soutient l'innovation dans le monde juridique afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la justice en France.



« Partenaire de l'association Open Law depuis 2016, Wolters Kluwer est le premier éditeur juridique à signer la Charte Ethique pour un marché du droit en ligne et ses acteurs. Nous démontrons ainsi notre engagement aux côtés des professionnels dans la digitalisation et l'innovation au service du droit », commente Hubert Chemla, PDG de Wolters Kluwer France.

Les règles édictées par cette [Charte](#) prônent compétence, confidentialité et responsabilité à tous les usagers du droit, et favorisent aussi l'innovation de la LegalTech.

Wolters Kluwer s'inscrit pleinement dans cette direction, en adaptant et développant des solutions qui répondent aux attentes de ses clients, professionnels du droit et de la réglementation, tout en accordant un soin particulier à la sécurité des données et à la fiabilité juridique des contenus.

Dernier exemple en date, illustrant la capacité de l'entreprise à innover et à travailler avec de multiples partenaires, organismes publics comme acteurs de la LegalTech : Wolters Kluwer a participé au hackaton organisé fin 2016 par la DILA et Open Law. L'équipe a développé en quelques semaines une solution de recherche sur les contentieux concernant les brevets, à partir de fonds documentaires réservés aux abonnés et de fonds ouverts (Open Data).

Signer la Charte Ethique participe à la démarche de Wolters Kluwer, qui se veut toujours à l'écoute de ses clients et partenaires pour innover avec eux et contribuer ensemble à l'exercice d'une justice de qualité, fluide, accessible et fiable, en France.

#### À propos de Wolters Kluwer

Fournisseur d'informations, de logiciels et de services pour les professionnels, Wolters Kluwer intervient en France dans les domaines du droit et des ressources humaines, via des marques reconnues telles que Lamy, Liaisons sociales, ou encore Kleos,...

Le chiffre d'affaires du groupe Wolters Kluwer est de 4,2 milliards d'euros en 2015. Le groupe est implanté dans plus de 40 pays, pour des clients de plus de 180 pays. Il emploie environ 18 000 collaborateurs. Le siège du groupe est à Alphen aan den Rijn aux Pays-Bas. L'action est cotée sur Euronext Amsterdam (WKL) et fait partie des indices AEX et Euronext 100. Wolters Kluwer dispose d'un programme d'ADR (American Depositary Receipt Program) parrainé de niveau 1, sur le marché hors-cote aux USA (WTKWY).

Pour plus d'information, connectez-vous à [wolterskluwerfrance.fr](http://wolterskluwerfrance.fr) ou suivez notre fil d'info @WoltersKluwerFr sur Twitter ou le site [wolterskluwer.com](http://wolterskluwer.com) pour suivre l'actualité de notre groupe dans le monde.

#### Contacts presse

##### WOLTERS KLUWER FRANCE

Sylvie Caron  
Directrice de la Communication  
Téléphone : 01 85 58 30 00

[sylvie.caron@wolterskluwer.com](mailto:sylvie.caron@wolterskluwer.com)

##### OXYGEN

Pierrick Pichot / Victoria Louvel  
Consultants RP  
Téléphone : 01 41 11 37 74

[victoria@oxygen-rp.com](mailto:victoria@oxygen-rp.com)